

CHAPITRE 3

L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN ESPAGNE AU REGARD DES TRAVAUX DE L'INSTITUT EUROPÉEN DE L'EXPERTISE ET DE L'EXPERT

par :

M. Rafael ORELLANA de CASTRO.
Avocat, expert judiciaire
membre du comité académique
de l'Instituto de Probática y Derecho Probatorio
à ESADE-Université Ramon Llull

Mme. Sara PONS MARTY.
Avocat, doctorante et assistante de recherche
à ESADE-Université Ramon Llull

Monsieur Orellana et madame Pons présentent les aspects très novateurs de la loi de procédure civile de 2000 qui, introduisant dans un système de droit écrit, l'expertise de parties pratiquée habituellement dans les systèmes de Common Law, donne tout son sens à la notion de subsidiarité en réservant à des hypothèses exceptionnelles la désignation d'un expert par un juge.

Ils soulignent les incidences économiques et institutionnelles du changement profond introduit par cette réforme dans le rapport entre le juge et l'expert et relèvent l'intérêt majeur que revêt, dans ce contexte, l'ouverture d'un débat européen notamment sur l'élaboration de listes d'experts, la déontologie des experts et les exigences du contenu du rapport d'expertise.

*

INTRODUCTION

L'objectif de ce rapport est de présenter les liens entre les conclusions du Colloque de Bruxelles des 16 et 17 mars 2012 sur l'expertise de justice et la loi espagnole, à l'invitation de l'Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert (EEEE).

BRUYLANT